

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 44

8 janvier 2008

### SOMMAIRE

Allgemeine Industrie-Finanz Holding A.G. ....	2086	KEIF Germany Ruhrfabrik S.à r.l. ....	2090
Altenrhein S.A. ....	2100	KEIF Germany Simmern S.à r.l. ....	2088
Anglo American Investments (China) 3 ..	2077	Kimber Holding S.A. ....	2104
Apollo Ventures S.A. ....	2093	Lapo S.A. ....	2099
Benares S.A. ....	2099	LGIG 2 Property C1 S.à r.l. ....	2069
Borsalino Finance S.à.r.l. ....	2111	LGIG 2 Property C2 S.à r.l. ....	2066
Carraig Investments S.A. ....	2100	LuxCo 12 S.à r.l. ....	2086
CB Diagnostics Luxembourg ....	2106	LuxCo 23 S.à r.l. ....	2085
Charterhouse Inuit (LuxCo 2) S.à r.l. ....	2110	LuxCo 48 S.à r.l. ....	2082
Charterhouse Inuit (New LuxCo) S.à r.l. ....	2110	LuxCo 54 S.à r.l. ....	2088
C.I.D. Cosmetics International Distribu- tion S.A. ....	2103	LuxCo 55 S.à r.l. ....	2090
Diag Finance S.A. ....	2112	Malleza S.A. ....	2101
Donato & Alejandro Sàrl ....	2098	Matsab Lux S.A. ....	2083
Edi Concept International S.A. ....	2104	NATLAU Luxembourg S.A. ....	2104
Electricité Jean SCHEER et Ass., s.à.r.l. ..	2110	Newfood S.A. ....	2094
EP Anjou 1 S.à r.l. ....	2086	New Quasar S.à.r.l. ....	2099
EP Eurocopter 1 S.à r.l. ....	2082	NGH Licence Worldwide S.A. ....	2104
EP Megaron Holding S.à r.l. ....	2073	Night-Club Le Domino Sàrl ....	2098
EP Megaron Holding S.à r.l. ....	2085	Panlogistic S.A. ....	2102
European Banking & Financial Services Training Association ....	2077	Pâtisserie Kill ....	2102
European Information Directories Sàrl ...	2092	Peiperleck S.A. ....	2105
Fédération d'Associations d'Espagnols du Luxembourg ....	2101	Puglia S.à r.l. ....	2079
Field Point PE I (Luxembourg) S.à r.l. ....	2102	Pylos Luxembourg S.A. ....	2083
Future Management Holdings S.A. ....	2098	R. Dupont & Cie ....	2111
Halcors S.à r.l. ....	2103	River Run Group Luxembourg ....	2072
Immobilière Azur S.A. ....	2111	Saes Getters International Luxembourg S.A. ....	2105
Inimm Due S.à.r.l. ....	2079	Shell Flower Sàrl ....	2103
Intertravel Sàrl ....	2101	Superlift Holding S.à r.l. ....	2109
Ironlux S.A. ....	2112	Tarmac Investments 3 ....	2077
		VB Participations S.A. ....	2105
		W.H.S. Holding S.A. ....	2073

**LGIG 2 Property C2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.325.

In the year two thousand and seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

LaSalle GERMAN INCOME AND GROWTH 2 LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of one hundred forty-eight thousand eight hundred euro (EUR 148,800.-), with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 122.032,

hereby represented by M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, attorney-at-law residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 November 2007; said proxy, signed *ne varietur* by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of LGIG 2 PROPERTY C2 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500.-), with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 31 July 2007 published in the *Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations* number 1951 on 11 September 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 130.325 and whose articles of association have never been amended since its incorporation (the «Company»).

The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To amend the Company's corporate object which shall read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

2 To amend article 2 of the Company's articles of association in order to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to amend the Company's corporate object which shall forthwith read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to amend Article 2 of the articles of association which shall forthwith read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, said person signed together with Us notary this original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-duché de Luxembourg),

A comparu:

LaSalle GERMAN INCOME AND GROWTH 2 LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de cent quarante-huit mille huit cents euros (EUR 148.800,-), avec son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 122.032,

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, avocat de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 novembre 2007; ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de LGIG 2 PROPERTY C2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 31 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1951 le 11 septembre 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 130.325 et dont les statuts n'ont jamais été modifiés depuis sa constitution (la «Société»).

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informée des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Modification de l'objet social de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaire dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales et dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

2 Modification de l'article 2 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaire dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales et dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

3 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaires dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales, dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaires dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales, dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J. Ferrand, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2007, Relation: EAC/2007/14430. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): Oehmen.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 décembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007146007/239/188.

(070169887) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**LGIG 2 Property C1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 102.300,00.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 130.339.

In the year two thousand and seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

LaSalle GERMAN INCOME AND GROWTH 2 LUXEMBOURG S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of one hundred forty-eight thousand eight hundred euro (EUR 148,800.-), with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 122.032,

hereby represented by M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, attorney-at-law residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 8 November 2007; said proxy, signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of LGIG 2 PROPERTY C1 S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of one hundred and two thousand three hundred euro (EUR 102,300.-), with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 31 July 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1976 on 13 September 2007, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 130.339 and whose articles of association have last been amended pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Jean-Joseph Wagner on 11 September 2007 not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the «Company»).

The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To amend the Company's corporate object which shall read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

2 To amend article 2 of the Company's articles of association in order to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to amend the Company's corporate object which shall forthwith read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to amend Article 2 of the articles of association which shall forthwith read as follows:

«The purpose of the Company is the holding of majority participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies and any other form of investment, the acquisition by purchase, subscription or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of securities of any kind and the administration, control and development of its portfolio.

An additional purpose of the Company is the acquisition and sale of real estate properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad as well as all operations relating to real estate properties, including the holding of a majority participation in Luxembourg or foreign companies as well as the management, administration and development of such a group of holding subsidiaries, the principal object of which is the acquisition, development, promotion, sale, management and/or lease of real estate properties.

The Company may further guarantee, grant security in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company, grant loans or otherwise assist the companies in which it holds a direct or indirect participation or which form part of the same group of companies as the Company.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial or intellectual property activities which it may deem useful in accomplishment of these purposes.»

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-duché de Luxembourg),

a comparu:

LaSalle GERMAN INCOME AND GROWTH 2 LUXEMBOURG S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, ayant un capital social de cent quarante-huit mille huit cents euros (EUR 148.800,-), avec son

siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, et immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 122.032,

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, avocat de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 8 novembre 2007; ladite procuration, après avoir été signée ne varietur par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de LGIG 2 PROPERTY C1 S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de cent deux mille trois cents euros (EUR 102.300,-), ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 31 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1976 le 13 septembre 2007, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 130.339 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du même notaire en date du 11 septembre 2007 non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la «Société»).

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informée des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Modification de l'objet social de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaire dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales et dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

2 Modification de l'article 2 des statuts de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaire dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales et dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

3 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier l'objet social de la Société qui aura la teneur suivante:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaires

dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales, dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

#### *Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 2 des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«La Société a pour objet la prise de participations majoritaires, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères et toutes autres formes de placements, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que l'aliénation par la vente, l'échange ou de toute autre manière de valeurs mobilières de toutes espèces et la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

L'objet de la Société est en outre l'acquisition et la vente de biens immobiliers soit au Grand Duché de Luxembourg soit à l'étranger ainsi que toutes opérations liées à des biens immobiliers, comprenant la prise de participations majoritaires dans des sociétés au Luxembourg ou à l'étranger ainsi que la gestion, l'administration et le développement d'un tel groupe de filiales, dont l'objet principal consiste dans l'acquisition, le développement, la promotion, la vente, la gestion et/ou la location de biens immobiliers.

La Société peut également garantir, accorder des sûretés à des tiers afin de garantir ses obligations ou les obligations de sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société, accorder des prêts à ou assister d'une autre manière des sociétés dans lesquelles elle détient une participation directe ou indirecte ou des sociétés qui font partie du même groupe de sociétés que la Société.

La Société pourra exercer toutes activités de nature commerciale, industrielle, financière ou de propriété intellectuelle estimées utiles pour l'accomplissement de ces objets.»

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J. Ferrand, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 21 novembre 2007, Relation: EAC/2007/14429. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): Oehmen.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 7 décembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007146008/239/190.

(070169885) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

#### **River Run Group Luxembourg, Société Anonyme.**

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 120.978.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007145349/607/12.

Enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2007, réf. LSO-CL00082. - Reçu 20 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070169324) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 décembre 2007.

**EP Megaron Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 127.471.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

G. Lecuit  
Notaire

Référence de publication: 2007145938/220/12.

(070170220) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**W.H.S. Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.  
R.C.S. Luxembourg B 134.175.

**STATUTS**

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

La société de droit panaméen WABERG S.A., ayant son siège social à Panama City, Mossfon Building, East 54th Street (République du Panama),

ici représentée par Monsieur Alain Thill, employé privé, demeurant à L-6410 Echternach, 11, Impasse Alferweiher, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Laquelle comparante a requis le notaire instrumentaire de dresser acte d'une société anonyme qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

**I. Nom, Durée, Objet, Siège Social**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé par le souscripteur et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société anonyme, sous la dénomination de W.H.S. HOLDING S.A. (ci-après la «Société»).

**Art. 2.** La Société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** La Société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que l'acquisition par achat ou de toute autre manière, aussi bien que le transfert par vente, échange ou autrement de titres de toutes sortes, l'emprunt, l'avance de fonds sur prêts ainsi que la gestion et le développement de ses participations.

La Société pourra participer à la création et au développement de toute société ou entreprise et pourra leur accorder toute assistance. D'une manière générale, elle pourra prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et exécuter toutes opérations qu'elle jugera utiles pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société est autorisée à ouvrir des filiales ou succursales tant au Grand-Duché qu'à l'étranger.

**Art. 4.** Le siège social est établi à Luxembourg. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le conseil d'administration estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger, se présentent ou paraissent imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

**II. Capital social, Actions**

**Art. 5.** Le capital social est fixé à soixante-quinze mille euro (75.000,- EUR) représenté par sept cent cinquante (750) actions d'une valeur nominale de cent euro (100,- EUR) chacune.

Le capital social peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La Société peut, aux conditions et aux termes prévus par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la «Loi»), racheter ses propres actions.

**Art. 6.** Les actions de la société sont nominatives ou au porteur ou pour partie nominatives et pour partie au porteur au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

Il est tenu au siège social un registre des actions nominatives, dont tout actionnaire pourra prendre connaissance, et qui contiendra les indications prévues à l'article 39 de la Loi. La propriété des actions nominatives s'établit par une inscription sur ledit registre. Des certificats constatant ces inscriptions au registre seront délivrés, signés par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci.

L'action au porteur est signée par deux administrateurs ou, si la société ne comporte qu'un seul administrateur, par celui-ci. La signature peut être soit manuscrite, soit imprimée, soit apposée au moyen d'une griffe.

Toutefois l'une des signatures peut être apposée par une personne déléguée à cet effet par le conseil d'administration. En ce cas, elle doit être manuscrite. Une copie certifiée conforme de l'acte conférant délégation à une personne ne faisant pas partie du conseil d'administration, sera déposée préalablement conformément à l'article 9, §§ 1 et 2. de la Loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action; si la propriété de l'action est indivise, démembrée ou litigieuse, les personnes invoquant un droit sur l'action devront désigner un mandataire unique pour présenter l'action à l'égard de la société. La société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

### III. Assemblées générales des actionnaires, Décisions de l'actionnaire unique

**Art. 7.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société. Lorsque la société compte un actionnaire unique, il exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle peut l'être également sur demande d'actionnaires représentant un dixième au moins du capital social.

**Art. 8.** L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la Société ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième vendredi du mois de mai à 16.00 heures. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

D'autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieux spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la Loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou télécopie une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la Loi ou les présents statuts, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes des actionnaires présents ou représentés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalables.

Les décisions prises lors de l'assemblée sont consignées dans un procès-verbal signé par les membres du bureau et par les actionnaires qui le demandent. Si la société compte un actionnaire unique, ses décisions sont également écrites dans un procès verbal.

Tout actionnaire peut participer à une réunion de l'assemblée générale par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant leur identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant la participation effective à l'assemblée, dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

### IV. Conseil d'administration

**Art. 9.** La Société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la Société. Toutefois, lorsque la société est constituée par un actionnaire unique ou que, à une assemblée générale des actionnaires, il est constaté que celle-ci n'a plus qu'un actionnaire unique, la composition du conseil d'administration peut être limitée à un (1) membre jusqu'à l'assemblée générale ordinaire suivant la constatation de l'existence de plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs sont élus pour un terme qui n'excédera pas six (6) ans, jusqu'à ce que leurs successeurs soient élus.

Les administrateurs seront élus à la majorité des votes des actionnaires présents ou représentés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires.

Au cas où le poste d'un administrateur devient vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance peut être temporairement comblée jusqu'à la prochaine assemblée générale, aux conditions prévues par la Loi.

**Art. 10.** Le conseil d'administration devra choisir en son sein un président et pourra également choisir parmi ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les assemblées générales des actionnaires et les réunions du conseil d'administration; en son absence l'assemblée générale ou le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à cette assemblée ou réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces assemblées ou réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopieur un autre administrateur comme son mandataire.

Un administrateur peut présenter plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par visioconférence ou par des moyens de télécommunication permettant son identification. Ces moyens doivent satisfaire à des caractéristiques techniques garantissant une participation effective à la réunion du conseil dont les délibérations sont retransmises de façon continue. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. La réunion tenue par de tels moyens de communication à distance est réputée se tenir au siège de la société.

Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Dans ce cadre, le Conseil d'Administration n'est pas autorisé à disposer et/ou à affecter en garantie sous quelque forme que ce soit les immeubles et les participations détenus par la société, en tout ou partie. En conséquence de quoi, la disposition et l'affectation en garantie de tout ou partie des immeubles et participations de la société seront de la compétence exclusive de l'Assemblée Générale statuant suivant les modalités prévues pour les modifications de statuts.

Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, la mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou télécopieur, étant admis.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage des voix, le président du conseil d'administration aura une voix prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits, par courrier ou par courrier électronique ou par télécopie ou par tout autre moyen de communication similaire, à confirmer le cas échéant par courrier, le tout ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

**Art. 11.** Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil d'administration seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux administrateurs. Les copies ou extraits des procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par le président ou par deux administrateurs. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, ce dernier signera.

**Art. 12.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la Société. Tous pouvoirs que la Loi ou les présents statuts ne réservent pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Lorsque la société compte un seul administrateur, il exerce les pouvoirs dévolus au conseil d'administration.

La gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion pourront, conformément à l'article 60 de la Loi, être déléguées à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant seuls ou conjointement. Leur nomination, leur révocation et leurs attributions seront réglées par une décision du conseil d'administration. La délégation à un membre du conseil d'administration impose au conseil l'obligation de rendre annuellement compte à l'assemblée générale ordinaire des traitements, émoluments et avantages quelconques alloués au délégué.

La Société peut également conférer tous mandats spéciaux par procuration authentique ou sous seing privé.

**Art. 13.** La Société sera engagée par la signature collective de deux (2) administrateurs ou la seule signature de toute (s) personne(s) à laquelle (auxquelles) pareils pouvoirs de signature auront été délégués par le conseil d'administration. Lorsque le conseil d'administration est composé d'un seul membre, la société sera engagée par sa seule signature.

## V. Surveillance de la Société

**Art. 14.** Les opérations de la Société seront surveillées par un (1) ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaire. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leurs rémunérations et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six (6) années.

## VI. Exercice social, Bilan

**Art. 15.** L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année.

**Art. 16.** Sur le bénéfice annuel net de la Société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et en tant que la réserve aura atteint dix pour cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 5 de ces statuts, ou tel qu'augmenté ou réduit en vertu de ce même article 5.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la Loi.

## VII. Liquidation

**Art. 17.** En cas de dissolution de la Société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

## VIII. Modification des statuts

**Art. 18.** Les présents statuts pourront être modifiés par une assemblée générale des actionnaires statuant aux conditions de quorum et de majorité prévues par l'article 67-1 de la Loi.

## IX. Dispositions finales - Loi applicable

**Art. 19.** Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi.

### *Dispositions transitoires*

- 1) Le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2008.
- 2) La première assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu en 2009.

### *Souscription et libération*

Toutes les actions ont été souscrites par la société de droit panaméen WABERG S.A., préqualifiée.

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de soixante-quinze mille euro (75.000,- EUR) est dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire soussigné.

### *Déclaration*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la Loi et déclare expressément qu'elles sont remplies.

### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge en raison de sa constitution sont évalués à environ deux mille cent euros.

### *Décisions de l'actionnaire unique*

Et aussitôt l'actionnaire unique a pris les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à un (1) et le nombre des commissaires à un (1).
2. La personne suivante a été nommée administrateur de la société:

Monsieur Gianluca Ninno, fiscaliste, né à Policoro (Italie), le 7 avril 1975, demeurant professionnellement à L-2522 Luxembourg, 12, rue Guillaume Schneider.

3. A été nommée commissaire aux comptes de la société:

La société F.G.S. CONSULTING LLC, ayant son siège social à 520 S. 7th Street, Suite C, Las Vegas, NV 89101 (U.S.A.), Nevada Corporation Number E0048502007-7.

4. Le mandat de l'administrateur et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2013.

5. L'adresse de la Société est établie à L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

Dont acte, passé à Junglinster, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donné au mandataire, connu du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Thill, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 4 décembre 2007, Relation GRE/2007/5407. — Reçu 750 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 11 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007146017/231/214.

(070170364) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**EBTN Asbl, European Banking & Financial Services Training Association, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg F 343.

*Modification of article 7.7 of the Articles of Association*

At an extraordinary general meeting of the members of the association sans but lucratif EUROPEAN BANKING & FINANCIAL SERVICES TRAINING ASSOCIATION Asbl held on 14 November 2007 in Paris (France) the 29 of the 34 Full Members present or duly represented adopted unanimously the modification of article 7.7 of the articles of association. The quorum and majority conditions were fulfilled.

The adopted modification of article 7.7 has the following content and according to the applicable law, this modification is registered and published.

**Art. 7.7.** A list of Members in alphabetical order of the English names of the members, including the nationality, the name of its representatives and the members' address shall be updated every year and filed at the Luxembourg Registration Office no later than one month after the ordinary General Meeting.

*Modification de l'article 7.7 des Statuts*

Lors d'une assemblée générale extraordinaire de l'association sans but lucratif EUROPEAN BANKING & FINANCIAL SERVICES TRAINING ASSOCIATION Asbl tenue le 14 novembre 2007 à Paris (France), une modification statutaire a été adoptée à l'unanimité, par les 29 membres à part entière, présents ou dûment représentés, sur un total de 34 membres à part entière. Les conditions de quorum et de majorité étaient donc remplies.

La modification a le contenu suivant et conformément à la loi applicable, cette modification adoptée est enregistrée et publiée.

**Art. 7.7.** Une liste des membres par ordre alphabétique des noms des membres en anglais, indiquant la nationalité, le nom du représentant et l'adresse du membre sera mise à jour annuellement et déposée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg dans un délai d'un mois à compter de l'Assemblée générale ordinaire.

EBTN, EUROPEAN BANKING & FINANCIAL SERVICES TRAINING ASSOCIATION Asbl

M. Spatafora / C. Spoorenberg

*The President / The Secretary*

Référence de publication: 2008000251/283/32.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02156. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070171048) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

**Anglo American Investments (China) 3, Société à responsabilité limitée,  
(anc. Tarmac Investments 3).**

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragance.

R.C.S. Luxembourg B 123.363.

In the year two thousand and seven, on the thirteenth of November.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a private limited liability company with registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 69.788,

here duly represented by Mrs Lynsey Blair, Assistant Company Secretary, with professional address at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

by virtue of a proxy given under private seal on November 5, 2007.

Said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to record the following:

- The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company («société à responsabilité limitée») existing under the name of TARMAC INVESTMENTS 3, having its registered office at 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 123.363, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated December 13, 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 346 of March 9, 2007.

- The Company's capital is set at fifty thousand United States Dollars (50,000.- USD), represented by one thousand (1,000) shares with a par value of fifty United States Dollars (50.- USD) each, all fully subscribed and entirely paid up.

- The agenda is worded as follows

1. Change of the name of the Company from TARMAC INVESTMENTS 3 to ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.

2. Subsequent amendment of Article 2 of the Articles of Incorporation.

3. Miscellaneous.

The sole shareholder then passes the following resolution:

*Unique resolution*

The name of the Company is changed from TARMAC INVESTMENTS 3 to ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.

As a consequence, Article 2 of the Company's Articles of Incorporation is amended and shall henceforth have the following wording:

« **Art. 2. Name.** The Company exists under the name of ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.»

*Costs*

The amount of the expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately seven hundred and fifty euro (750.- EUR).

*Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the proxy holder of the appearing party, said proxy holder signed with Us, the notary, the present deed.

*Version française du texte qui précède:*

L'an deux mille sept, le treize novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

A comparu:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, une société à responsabilité limitée avec siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69.788 ici dûment représentée par Madame Lynsey Blair, «Assistant Company Secretary», avec adresse professionnelle au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé en date du 5 novembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par la mandataire et par le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée ainsi qu'il a été dit ci-dessus, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée existant sous la dénomination de TARMAC INVESTMENTS 3, ayant son siège social au 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 123.363, constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 13 décembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 346 du 9 mars 2007.

- Le capital social de la Société est fixé à cinquante mille dollars des Etats-Unis (20.000.- USD), représenté par mille (1.000) parts sociales d'une valeur nominale de cinquante dollars des Etats-Unis (50.- USD) chacune, toutes intégralement souscrites et entièrement libérées.

- L'ordre du jour est conçu comme suit:

1. Changement du nom de la Société de TARMAC INVESTMENTS 3 en ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.

2. Modification subséquente de l'article 2 des statuts.

3. Divers.

L'associée unique prend ensuite la résolution suivante:

*Résolution unique*

Le nom de la Société est changé de TARMAC INVESTMENTS 3 en ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.

En conséquence, l'article 2 des statuts de la Société est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Nom.** La Société existe sous le nom ANGLO AMERICAN INVESTMENTS (CHINA) 3.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la Société en raison des présentes s'élève approximativement à sept cent cinquante euros (750,- EUR).

*Constataion*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: L. Blair, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 23 novembre 2007. Relation GRE/2007/5177. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 7 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007146021/231/94.

(070170266) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Puglia S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-5886 Alzingen, 498, route de Thionville.

R.C.S. Luxembourg B 26.495.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2007146420/1321/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02455. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Inimm Due S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 240.950,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 80.276.

In the year two thousand seven, on the twenty-third of November.

Before Us, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1) MSREF III ETVE SL, a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at 18, Gourie, E-35002 Las Palmas, Spain, owner of three thousand and forty (3040) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25) each, here, represented by Mrs. Corinne Petit, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 23rd, 2007;

2) MSREF III-TE ETVE SL, a company incorporated under the laws of Spain, having its registered office at 18, Gourie, E-35002 Las Palmas, Spain, owner of two thousand two hundred and sixty (2260) shares with a nominal value of twenty

five Euro (EUR 25) each, here, represented by Mrs. Corinne Petit, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 23rd, 2007;

3) PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at Via Gaetano Negri 10, 20123 - Milano, Italy, owner of two thousand four hundred and ten (2410) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25) each, here, represented by Mrs. Corinne Petit, lawyer, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 23rd, 2007;

4) RCS MEDIAGROUP S.p.A., a company incorporated under the laws of Italy, having its registered office at 21, Via San Marco, I-20121 Milano, Italy, owner of one thousand nine hundred and twenty eight (1928) shares with a nominal value of twenty five Euro (EUR 25) each, here, represented by Mrs. Corinne Petit, employee, with professional address at 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 23rd, 2007.

The said proxies, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

The appearing parties, through its proxy holder, have requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing parties are the sole shareholders of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of INIMM DUE S.à r.l. (hereafter «the Company»), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of M<sup>e</sup> Jacques Delvaux of December 28, 2000, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association on September 30, 2001 under number 700 and which articles of association don't have been amended up to today's date.

II. The share capital of the Company is fixed at two hundred forty thousand nine hundred and fifty Euros (EUR 240,950) represented by nine thousand six hundred and thirty-eight (9,638) shares of twenty-five Euros (EUR 25) each.

III. The shareholders resolved to Amendment article 19 of the articles of association of the Company to give it the following content:

« **Art. 19.** The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

The balance of the net profits may be distributed to the partner(s) commensurate to his/ their share holding in the Company.

The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers is authorized to decide and to distribute interim dividends at any time, under the following conditions:

1. The manager or, in case of plurality of managers, the board of managers will prepare interim statement of accounts which are the basis for the distribution of interim dividends;

2. These interim statement of accounts shows that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits as per the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve in accordance with the Law or these Articles.»

#### Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated at one thousand euro (EUR 1,000).

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg. On the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1) MSREF III ETVE SL, une société constituée et régie suivant les lois de l'Espagne ayant son siège social au 18, Gourie, E-35002 Las Palmas, l'Espagne, propriétaire de trois mille et quarante (3040) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 novembre 2007;

2) MSREF III-TE ETVE SL, une société constituée et régie suivant les lois de l'Espagne ayant son siège social au 18, Gourie, E-35002 Las Palmas, l'Espagne, propriétaire de deux mille deux cent et soixante (2260) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 novembre 2007;

3) PIRELLI & C. REAL ESTATE S.p.A., une société constituée et régie suivant les lois de l'Italie ayant son siège social au Via Gaetano Negri 10, 20123 - Milan, l'Italie, propriétaire de deux mille quatre cents et dix (2410) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 novembre 2007;

4) RCS MEDIAGROUP S.p.A., une société constituée et régie suivant les lois de l'Italie ayant son siège social au Via Gaetano Negri 10, 20123 - Milan, l'Italie, propriétaire d'un mille neuf cents vingt et huit (1928) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune, ici représentée par Madame Corinne Petit, employée privée, avec adresse professionnelle au 74, avenue Victor Hugo, L-1750 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 23 novembre 2007.

Lesquelles procurations, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de les comparantes et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lesquelles comparantes, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Les comparantes sont les seules associées de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de INIMM DUE S.à r.l., (ci après «la Société»), ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporée par acte de Maître Jacques Delvaux en date du 28 décembre 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 30 septembre 2007 sous numéro 700, et dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

II. Le capital social est fixé à deux cent quarante mille neuf cent et cinquante Euros (EUR 240,950) représenté par neuf mille six cents et trente-huit (9,638) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25) chacune.

III. Les associées ont décidé que l'article 19 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 19.** Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance est autorisé à décider et à distribuer des dividendes intérimaires, à tout moment, sous les conditions suivantes:

1. Le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance préparera une situation intérimaires des comptes de la Société qui constituera la base pour la distribution des dividendes intérimaires;

2. Ces comptes intérimaires devront montrer des fonds disponibles suffisants afin de permettre une distribution, étant entendu que le montant à distribuer ne peut pas excéder les bénéfices réalisés à la clôture de l'exercice fiscal précédent, augmenté du bénéfice reporté et réserves distribuables et diminué des pertes reportées et montants alloués à la réserve légale, en conformité avec la Loi ou les présents statuts.»

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille euros (EUR 1,000).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par ses nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: C. Petit, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2007, LAC/2007/38133. — Reçu 12 euros.

Le receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007146039/5770/127.

(070170043) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**EP Eurocopter 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 48 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.524.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a company with registered office in L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 121.620,

here represented by Mrs Madeline Boucher, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 6, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., prenamed, is the sole actual shareholder of LuxCo 48 S.à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, incorporated by deed of the undersigned notary on August 10, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 2307 of October 15, 2007.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into EP EUROCOPTER 1 S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** The company's name is EP EUROCOPTER 1 S.à r.l.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., une société ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 121.620,

ici représentée par Madame Madeline Boucher, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., précitée, est la seule et unique associée de la société LuxCo 34 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 10 août 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2307 du 15 octobre 2007.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer le nom de la société en EP EUROCOPTER 1 S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associée unique déclare modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de EP EUROCOPTER 1 S.à r.l.».

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36633. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.*

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007146047/220/71.

(070169966) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Pylos Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 125.877.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement en date du 9 octobre 2007*

1. L'assemblée prend acte de la démission de Monsieur Jean-Claude Bintz à compter du 12 juillet 2007, administrateur démissionnaire, demeurant au 8, Z.A.I. Bourmicht, L-8070 Bertrange.

2. L'assemblée décide de nommer au mandat d'administrateur, qui terminera le mandat de l'administrateur démissionnaire et jusqu'à la prochaine assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2013, monsieur Jean-Claude Baer, né le 29 décembre 1954 à Esch-sur-Alzette, demeurant au 6, avenue des Terres Rouges, L-4330 Esch-sur-Alzette.

Luxembourg, le 22 novembre 2007.

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

Référence de publication: 2007146314/2374/18.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02071. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170175) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Matsab Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 99.561.

L'an deux mille sept, le trois décembre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de MATSAB LUX S.A. (la «Société»), une société anonyme, régie par le droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social momentanément au 10B, rue des Mérovingiens, L-8070 Bertrange (ci-avant 10B, Zone Industrielle Bourmicht, L-8070 Bertrange), constituée suivant acte notarié du 12 mai 2005, lequel acte fut publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le «Mémorial») numéro 921 du 13 mai 2005, page 22169. La Société est inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 99 561. Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné, en date du 4 mai 2006, lequel acte a été publié au Mémorial, le 2 août 2006, sous le numéro 1478, page 70936.

L'Assemblée est déclarée ouverte sous la présidence de Madame Nathalie Lazzari, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Le Président désigne comme secrétaire Madame Catherine De Waele, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

L'Assemblée choisit comme scrutatrice Madame Jordane Padiou, employée privée, avec adresse professionnelle à Bertrange (Luxembourg).

Les actionnaires présents ou représentés à la présente Assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Le Président expose et l'Assemblée constate:

A) Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

- 1.- Décision de la mise en liquidation de la Société.
- 2.- Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs.

B) Que la présente Assemblée réunissant l'intégralité du capital social fixé actuellement à soixante mille euros (60.000,- EUR) représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de soixante euros (60,- EUR) chacune est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'Assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide la dissolution anticipée de la Société MATSAB LUX S.A. prédésignée et prononce sa mise en liquidation à compter de ce jour.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide de nommer comme seul liquidateur de la Société: la société DEALISLE LTD, une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 41 Chalton Street, Londres NW1 1JD (Royaume-Uni).

*Troisième résolution*

L'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires décide d'investir le liquidateur des pouvoirs suivants:

- le liquidateur a les pouvoirs les plus étendus prévus par les articles 144 et suivants des lois coordonnées sur les sociétés commerciales, telles que modifiées,
- le liquidateur peut accomplir les actes prévus à l'article 145 sans avoir à recourir à l'autorisation de l'Assemblée Générale des Associés dans les cas où elle est requise,
- le liquidateur est dispensé de passer inventaire et peut s'en référer aux écritures de la société.
- le liquidateur peut, sous sa responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer à un ou plusieurs mandataires telle partie de leurs pouvoirs qu'il détermine.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont procès-verbal, passé à Bertrange, Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les membres du bureau ont signé avec le notaire instrumentant le présent procès-verbal.

Signé: N. Lazzari, C. De Waele, J. Padiou, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 6 décembre 2007, Relation: EAC/2007/15400. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): Santioni.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 10 décembre 2007.

J.-J. Wagner.

Référence de publication: 2007146085/239/66.

(070169882) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**EP Megaron Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 23 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 127.471.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.  
Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a company with registered office in L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté,  
R.C.S. Luxembourg B 121.620,

here represented by Mrs Madeline Boucher, lawyer, residing professionally in Luxembourg,  
by virtue of a proxy given on November 6, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., prenamed, is the sole actual shareholder of LuxCo 23 S.à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, incorporated by a deed of the undersigned notary on April 18, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1268 of June 26, 2007. The articles of association have been amended for the last time by a deed of the undersigned notary on June 29, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 1990 of September 14, 2007.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into EP MEGARON HOLDING S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** The company's name is EP MEGARON HOLDING S.à r.l.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., une société ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté,  
R.C.S. Luxembourg B 121.620,

ici représentée par Madame Madeline Boucher, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., précitée, est la seule et unique associée de la société LuxCo 23 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée par acte du notaire instrumentant en date du 18 avril 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1268 du 26 juin 2007. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentant en date du 29 juin 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 1990 du 14 septembre 2007.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer le nom de la société en EP MEGARON HOLDING S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associée unique déclare modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de EP MEGARON HOLDING S.à r.l.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36636. — Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): F. Schneider.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007146086/220/74.

(070170216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Allgemeine Industrie-Finanz Holding A.G., Société Anonyme.**

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 61.936.

*Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 9 novembre 2007*

1- L'assemblée décide du remplacement de son administrateur RICARD LAKE PROPERTY INC par Monsieur Stéphane Warnier.

2- Sont donc nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2008:

- M<sup>e</sup> Michaël Dandois, demeurant professionnellement 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- M<sup>e</sup> Antoine Meynial, demeurant professionnellement 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg
- Monsieur Stéphane Warnier, demeurant professionnellement 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

3- Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire devant se tenir en 2008:

Madame Lina Menguy, 1, rue Jules Verne, F-95146 Garges Lès Gonesse

DANDOIS & MEYNIAL

Signature

Référence de publication: 2007146313/2374/22.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02037. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**EP Anjou 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 12 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 124.120.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., a company with registered office in L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 121.620,

here represented by Mrs Madeline Boucher, lawyer, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a proxy given on November 6, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., prenamed, is the sole actual shareholder of LuxCo 12 S.à r.l. a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, incorporated by a notarial deed on January 23, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations number 588 of April 12, 2007.

- that the sole shareholder has taken the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder decides to change the name of the Company into EP ANJOU 1 S.à r.l.

*Second resolution*

The sole shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** The company's name is EP ANJOU 1 S.à r.l.»

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately nine hundred euro (900.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., une société ayant son siège social à L-1930 Luxembourg, 34, avenue de la Liberté, R.C.S. Luxembourg B 121.620,

ici représentée par Madame Madeline Boucher, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 6 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée *ne varietur* par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que, EUROPEAN PROPERTIES S.à r.l., précitée, est la seule et unique associée de la société LuxCo 12 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée par acte notarié en date du 23 janvier 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 588 du 12 avril 2007.

- Qu'elle a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associée unique décide de changer le nom de la société en EP ANJOU 1 S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'associée unique déclare modifier l'article 2 des statuts comme suit:

« **Art. 2.** La société prend la dénomination de EP ANJOU 1 S.à r.l.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ neuf cents euros (900.- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36626. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007146089/220/70.

(070170154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**KEIF Germany Simmern S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 54 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.334.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 120.697, (the «Sole Shareholder»),

here represented by Ms Madeline Boucher, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on November 13, 2007.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, pursuant to a share transfer agreement dated September 10, 2007, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., prenamed, is the sole actual shareholder of LUXCO 54 S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on September 12, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2563 of November 10, 2007;

- A copy of the said share transfer, after having been signed by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

- that the articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the incorporation;

- that it has taken the following resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to change the name of company into KEIF GERMANY SIMMERN S.à r.l.

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** There exists a company under the name KEIF GERMANY SIMMERN S.à r.l.»

*Third resolution*

The Sole Shareholder decides to revoke the sole manager of the company, TMF CORPORATE SERVICES S.A. and to grant full discharge for the exercise of its mandate.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder decides to appoint three new managers with immediate effect and for an unlimited period:

- Mr John Kennedy, born in Ayr (Scotland) on April 2, 1951, residing professionally at 33, Castle Street, Edinburgh, Scotland.

- Mr Jorge Perez Lozano, employee, born in Mannheim (Germany) on August 17, 1973, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

- Mrs Polyxeni Kotoula, born in Athens (Greece), on November 30, 1973, residing professionally at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.739, (L'«Associée Unique»), ici représentée par Madame Madeline Boucher, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 13 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 20 septembre 2007, dûment acceptée par la Société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales qu'elle est la seule et unique associée de la société LUXCO 54 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2563 du 10 novembre 2007;

- Une copie de ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

- les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société;

- qu'elle a pris les résolutions suivantes conformément aux dispositions de de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide de changer la dénomination de la société en KEIF GERMANY SIMMERN S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Il existe une société sous la dénomination de KEIF GERMANY SIMMERN S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Associée Unique décide de révoquer le gérant unique actuel, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et décide de lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

*Quatrième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer trois nouveaux gérants avec effets immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur John Kennedy, né à Ayr, Ecosse, le 2 avril, 1951, résidant professionnellement au 33 Castle Street, Edinbourg, Ecosse.

- Monsieur Jorge Perez Lozano, employé privé, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, né à Mannheim le 17 août 1973.

- Madame Polyxeni Kotoula, née à Athènes, Grèce, le 30 novembre 1973, résidant professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36638. — Reçu 12 euros.

Le Releveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007146087/220/105.

(070170206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**KEIF Germany Ruhrfabrik S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle,  
(anc. LuxCo 55 S.à r.l.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 132.335.

In the year two thousand seven, on the fifteenth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., having its registered office at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Trade and Companies under number B 120.697, (the «Sole Shareholder»),

here represented by Ms Madeline Boucher, lawyer, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy given on November 13, 2007.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that, pursuant to a share transfer agreement dated September 10, 2007, duly accepted by the Company in conformity with article 190 of the Law of August 10, 1915 governing commercial companies, KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., prenamed, is the sole actual shareholder of LUXCO 55 S.à r.l., a société à responsabilité limitée unipersonnelle, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on September 12, 2007, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 2563 of November 10, 2007;

- a copy of the said share transfer, after having been signed by the appearing party and the notary, will remain attached to the present deed in order to be registered with it.

- that the articles of incorporation of the Company (the «Articles») have not been amended since the incorporation;

- that it has taken the following resolutions in accordance with the provisions of article 200-2 of the Luxembourg consolidated law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended:

*First resolution*

The Sole Shareholder decides to change the name of company into KEIF GERMANY RUHRFABRIK S.à r.l.

*Second resolution*

The Sole Shareholder decides to amend article 2 of the articles of incorporation, which will henceforth have the following wording:

« **Art. 2.** There exists a company under the name KEIF GERMANY RUHRFABRIK S.à r.l.»

*Third resolution*

The Sole Shareholder decides to revoke the sole manager of the company, TMF CORPORATE SERVICES S.A. and to grant full discharge for the exercise of its mandate.

*Fourth resolution*

The Sole Shareholder decides to appoint three new managers with immediate effect and for an unlimited period:

- Mr John Kennedy, born in Ayr (Scotland) on April 2, 1951, residing professionally at 33, Castle Street, Edinburgh, Scotland.

- Mr Jorge Perez Lozano, employee, born in Mannheim (Germany) on August 17, 1973, residing professionally in L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

- Mrs Polyxeni Kotoula, born in Athens (Greece), on November 30, 1973, residing professionally at 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

*Costs*

The expenses, costs, remunerations and charges, in any form whatever, which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (1,000.- EUR).

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the person appearing, she signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le quinze novembre.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

KEIF LUXEMBOURG SCANDI S.à r.l., ayant son siège social à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.739, (L'«Associée Unique»),

ici représentée par Madame Madeline Boucher, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration datée du 13 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle, représentée comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Que suite à une cession de parts datée du 10 septembre 2007, dûment acceptée par la Société, en conformité avec l'article 190 de la loi du 10 août 1915, relative aux sociétés commerciales qu'elle est la seule et unique associée de la société LUXCO 55 S.à r.l., société à responsabilité limitée unipersonnelle, constituée par acte de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 12 septembre 2007, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, numéro 2563 du 10 novembre 2007;

- Une copie de ladite cession de parts, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la comparante et le notaire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles;

- les statuts de la Société (les «Statuts») n'ont pas été modifiés depuis la constitution de la Société;

- qu'elle a pris les résolutions suivantes conformément aux dispositions de de l'article 200-2 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée:

*Première résolution*

L'Associée Unique décide de changer la dénomination de la société en KEIF GERMANY RUHRFABRIK S.à r.l.

*Deuxième résolution*

L'Associée Unique décide de modifier l'article 2 des Statuts pour lui donner la teneur suivante:

« **Art. 2.** Il existe une société sous la dénomination de KEIF GERMANY RUHRFABRIK S.à r.l.»

*Troisième résolution*

L'Associée Unique décide de révoquer le gérant unique actuel, TMF CORPORATE SERVICES S.A. et décide de lui donner pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat.

*Quatrième résolution*

L'Associée Unique décide de nommer trois nouveaux gérants avec effets immédiat et pour une durée indéterminée:

- Monsieur John Kennedy, né à Ayr (Ecosse), le 2 avril, 1951, résidant professionnellement au 33 Castle Street, Edinbourg, Ecosse.

- Monsieur Jorge Perez Lozano, employé privé, né à Mannheim (Allemagne) le 17 août 1973, demeurant professionnellement à L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.

- Madame Polyxeni Kotoula, employée privée, née à Athènes (Grèce), le 30 novembre 1973, résidant professionnellement au 1, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société en raison des présentes est évalué à environ mille euros (1.000,- EUR).

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Boucher, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 21 novembre 2007, LAC/2007/36639. — Reçu 12 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

G. Lecuit.

Référence de publication: 2007146088/220/105.

(070170193) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**European Information Directories Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.113.

In the year two thousand and seven on the twenty-first day of November.

Before Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, having its registered office in 30 Warwick Street, London W1B 5AL, United Kingdom, registered at the Trade Register of England under the number 03139614,

here duly represented by Ms Emmanuelle Brule, employee, with professional address at 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg,

by virtue of a proxy given in London on November 20, 2007.

Said proxy, after having been signed *in varietur* by the proxy holder and the undersigned notary, shall stay affixed to the present deed to be filed with the registration authorities, who declared and requested the notary to state:

1) That BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, prenamed, is the sole participant of EUROPEAN STORAGE SARL («the Company») a société à responsabilité limitée, with registered office in L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, RCS Luxembourg B 128 113, incorporated by deed of Maître Martine Schaeffer, notary residing in Remich, Grand Duchy of Luxembourg, on April 3, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - No. 1536 of July 24, 2007, that the Articles of Incorporation have not been amended since.

2) That the capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) divided into one hundred and twenty-five (125) parts of one hundred Euro (EUR 100.-) each.

3) The appearing party representing the entire share capital then took the following resolutions:

*First resolution*

The meeting resolves to change the Company's name from EUROPEAN STORAGE Sàrl into EUROPEAN INFORMATION DIRECTORIES Sàrl with immediate effect.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, the meeting resolves to amend the article 2 of the Company's articles of association which shall be reworded as follows:

« **Art. 2.** The denomination of the company is EUROPEAN INFORMATION DIRECTORIES Sàrl.

*Estimate of costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand euro (EUR 1,000.-).

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the

English text and the French text, the English text shall prevail.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the said proxy holder signed together with the notary the present original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille sept, le vingt et unième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED, ayant son siège social au 30 Warwick Street, Londres W1B 5AL, Royaume-Uni, immatriculée au Registre des Sociétés d'Angleterre sous le numéro 03139614,

ici représentée par Mademoiselle Emmanuelle Brule, employée, avec adresse professionnelle au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg en vertu d'une procuration sous seing privé en date du 20 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

1) Que BRIDGEPOINT CAPITAL (NOMINEES) LIMITED est la seule associée de la société à responsabilité limitée EUROPEAN STORAGE SARL («la Société»), avec siège social à L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 128 113, constituée suivant acte reçu par Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Remich, Grand-Duché du Luxembourg, le 3 avril 2007, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C - N ° 1536 du 24 juillet 2007, que les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

2) Que le capital social de la Société est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-), divisé en cent vingt-cinq (125) parts sociales de cent Euros (EUR 100,-) chacune.

3) L'Associé Unique, représentant l'intégralité du capital social, prend les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de changer le nom de la Société de EUROPEAN STORAGE Sarl en EUROPEAN INFORMATION DIRECTORIES Sarl avec effet immédiat.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, l'assemblée décide de modifier l'article 2 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 2.** La dénomination de la Société est EUROPEAN INFORMATION DIRECTORIES S.à.r.l.»

*Estimation des frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société en raison des présentes est évalué à environ mille euros (EUR 1.000,-).

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est établi en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête des mêmes parties comparantes, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: E. Brule, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007. LAC/2007/37352. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2007146093/5770/83.

(070170061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Apollo Ventures S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 39, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 85.792.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007146459/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01681. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170336) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Newfood S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-8282 Kehlen, 12, rue de Keispelt.  
R.C.S. Luxembourg B 134.155.

—  
STATUTS

L'an deux mille sept, le cinq décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

1.- La société de droit irlandais ROSEVARA LIMITED, R.C. Dublin n ° 196711, avec siège social au 4, Custume Place, Athlone, République d'Irlande.

2.- La société de droit irlandais SANLUX INVESTMENTS LIMITED, R.C. Dublin n ° 196706, avec siège social au 4, Custume Place, Athlone, République d'Irlande,

toutes les deux ici représentées par Monsieur Marc Prospert, employé privé, avec adresse professionnelle au 3, route de Luxembourg, L-6130 Junglinster,

en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées à Sark (Îles Anglo-Normandes), le 30 novembre 2007.

Les prédites procurations, signées ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles comparantes, représentées comme dit ci-avant, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter les statuts d'une société anonyme à constituer comme suit:

**A. Nom - siège - durée - objet**

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est formé une société anonyme sous la dénomination de NEWFOOD S.A.

Le siège social est établi à Kehlen, Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, sans que toutefois cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise.

La durée de la Société est illimitée.

La Société pourra être dissoute à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires délibérant dans les formes prescrites par la loi pour la modification des statuts.

**Art. 2.** La Société a pour objet, tant à Luxembourg qu'à l'étranger, toutes les opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à la création, la gestion et le financement sous quelque forme que ce soit, de toutes entreprises et sociétés ayant pour objet toute activité sous quelque forme que ce soit, ainsi que la gestion et la mise en valeur, à titre permanent ou temporaire, du portefeuille créé à cet effet, dans la mesure où la Société sera considérée selon les dispositions applicables comme «Société de Participations Financières».

La Société peut s'intéresser par toutes voies dans toutes affaires, entreprises ou sociétés ayant un objet identique, analogue ou connexe, ou qui sont de nature à favoriser le développement de son entreprise ou à le lui faciliter.

**B. Capital social - actions**

**Art. 3.** Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

**Art. 4.** Les actions sont au porteur.

Les actions de la Société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la Société.

La Société pourra procéder au rachat de ses actions au moyen de ses réserves disponibles et en respectant les dispositions de l'article 49-2 de la loi sur les sociétés commerciales.

Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué en une ou plusieurs tranches par une décision de l'assemblée générale prise en accord avec les dispositions applicables au changement de statuts.

La constatation d'une telle augmentation ou diminution du capital peut être confiée par l'assemblée générale au conseil d'administration.

L'assemblée générale, appelée à délibérer sur l'augmentation de capital peut limiter ou supprimer le droit de souscription préférentiel des actionnaires existants.

### C. Conseil d'administration

**Art. 5.** La Société est administrée par un Conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Cependant, si la Société est constituée par un actionnaire unique ou s'il est constaté à une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions de la Société sont détenues par un actionnaire unique, la Société peut être administrée par un administrateur unique jusqu'à la première assemblée générale annuelle suivant le moment où il a été remarqué par la Société que ses actions étaient détenues par plus d'un actionnaire.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires qui fixe leur nombre, leurs émoluments et la durée de leur mandat. Les administrateurs seront élus pour un terme qui n'excédera pas six ans, et ils resteront en fonction jusqu'à ce que leurs successeurs aient été élus. Les administrateurs peuvent être réélus pour des termes successifs.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Tout administrateur pourra être révoqué avec ou sans motif à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires prise à la majorité simple des votes valablement exprimés.

Si une personne morale est nommée administrateur de la Société, cette personne morale doit désigner un représentant qui agira au nom et pour le compte de la personne morale. La personne morale ne pourra révoquer son représentant permanent que si son successeur est désigné au même moment.

Au cas où le poste d'un administrateur deviendrait vacant à la suite de décès, de démission ou autrement, cette vacance pourra être temporairement comblée par le conseil d'administration jusqu'à la prochaine assemblée générale, dans les conditions prévues par la loi.

**Art. 6.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence. En cas d'administrateur unique, tous les pouvoirs du conseil d'administration lui sont dévolus.

De même, le conseil d'administration est autorisé à émettre des emprunts obligataires convertibles ou non sous forme d'obligations au porteur ou autre, sous quelque dénomination que ce soit et payables en quelque monnaie que ce soit, étant entendu que toute émission d'obligations convertibles ne pourra se faire que dans le cadre du capital autorisé.

Le conseil d'administration déterminera la nature, le prix, le taux d'intérêt, les conditions d'émission et de remboursement et toutes autres conditions y ayant trait.

Le conseil d'administration élira en son sein un président.

Il se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Le président présidera toutes les réunions du conseil d'administration; en son absence le conseil d'administration pourra désigner à la majorité des personnes présentes à la réunion un autre administrateur pour assumer la présidence pro tempore de ces réunions.

Avis écrit de toute réunion du conseil d'administration sera donné à tous les administrateurs au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, par télécopie ou par courrier électronique (sans signature électronique), sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque administrateur par lettre, télécopie, courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, une copie en étant une preuve suffisante. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil d'administration se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par lettre, télécopie, par courrier électronique (sans signature électronique) ou tout autre moyen écrit, un autre administrateur comme son mandataire, une copie étant une preuve suffisante. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout administrateur peut participer à une réunion du conseil d'administration par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres de façon continue et qui permet une participation efficace de toutes ces personnes. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion. Une réunion tenue par de tels moyens de communication est présumée se tenir au siège social de la Société.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions ne sont prises qu'avec l'approbation de la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion. En cas de partage, la voix du président est prépondérante.

Le conseil d'administration pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'une ou de plusieurs lettres, télécopies ou tout autre moyen écrit, l'ensemble des écrits constituant le procès-verbal faisant preuve de la décision intervenue.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion journalière, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

**Art. 7.** Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle de l'administrateur unique ou bien, en cas de pluralité d'administrateurs, par les signatures conjointes de deux administrateurs, ou bien par la signature individuelle d'un délégué du Conseil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la Société dans ses rapports avec les administrations publiques.

**Art. 8.** La Société s'engage à indemniser tout administrateur des pertes, dommages ou dépenses occasionnés par toute action ou procès par lequel il pourra être mis en cause en sa qualité passée ou présente d'administrateur de la Société, sauf le cas où dans pareille action ou procès, il sera finalement condamné pour négligence grave ou mauvaise administration intentionnelle.

#### D. Surveillance

**Art. 9.** La surveillance de la Société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

#### E. Assemblée générale des actionnaires

**Art. 10.** L'assemblée des actionnaires de la Société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la Société.

La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires. Le décès ou la dissolution de l'actionnaire unique (ou de tout autre actionnaire) n'entraîne pas la dissolution de la Société.

L'assemblée générale est convoquée par le conseil d'administration. Elle devra être convoquée sur demande écrite des actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société. Les actionnaires représentant au moins dix pourcent (10%) du capital social de la Société peuvent demander l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Une telle requête doit être adressée au siège social de la Société par courrier recommandé au moins cinq (5) jours avant la date prévue pour l'assemblée.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation préalable.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la Société, dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Les actionnaires prenant part à une assemblée par le moyen d'une visioconférence, ou par le biais d'autres moyens de communication permettant leur identification, sont considérés être présents pour le calcul des quorums et votes. Les moyens de communication utilisés doivent permettre à toutes les personnes prenant part à l'assemblée de s'entendre les unes les autres en continu et également permettre une participation efficace de ces personnes à l'assemblée.

Toute action donne droit à une voix. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par lettre, courrier électronique (sans signature électronique), par télécopie ou tout autre moyen de communication, une copie en étant une preuve suffisante, une autre personne comme son mandataire.

Chaque actionnaire peut voter par des formes de votes envoyées par courrier ou télécopie au siège social de la Société ou à l'adresse précisée dans l'avis de convocation. Les actionnaires peuvent uniquement utiliser les formes de vote fournies par la Société et qui contiennent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour, ainsi que le sens du vote ou de son abstention.

Les formes de vote n'indiquant pas un vote, que ce soit pour ou contre la résolution proposée, ou une abstention, sont nulles. La Société prendra uniquement en compte les formes de vote reçues avant l'assemblée générale à laquelle elles se rapportent.

Les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des votes valablement exprimés, sauf si l'objet pour lequel une décision devait être prise se rapporte à une modification des statuts. Dans ce cas, la décision sera prise à la majorité des deux-tiers des votes valablement exprimés.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 10 du mois de juin à 10.00 heures à Keispelt au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations. Si ce jour est férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

#### F. Exercice social - bilan

**Art. 12.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 13.** Sur le bénéfice annuel net de la Société, il sera prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve aura atteint dix pour

cent (10%) du capital social, tel que prévu à l'article 3 des présents statuts ou tel qu'augmenté ou réduit de la manière prévue au même article 3.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés, par le conseil d'administration, en conformité avec les conditions prévues par la loi.

### G. Application de la loi

**Art. 14.** La loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales trouvera son application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Dispositions transitoires*

1. Le premier exercice social commence aujourd'hui pour finir le 31 décembre 2008.
2. La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2009.

#### *Souscription et libération*

Les statuts de la Société ayant ainsi été arrêtés, toutes les mille (1.000) actions ont été souscrites de la manière suivante:

1- ROSEVARA LIMITED, préqualifiée, six cents actions . . . . .	600
2.- SANLUX INVESTMENTS LIMITED, préqualifiée, quatre cents actions . . . . .	400
Total: mille actions . . . . .	1.000

Toutes les actions ont été entièrement libérées en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire par une attestation bancaire, qui le constate expressément.

#### *Déclaration*

Le notaire instrumentant déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

#### *Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution s'élève approximativement à la somme de mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

#### *Assemblée constitutive*

Et à l'instant les comparantes préqualifiées, représentant l'intégralité du capital social, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées, et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée elles ont pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois (3) et celui des commissaires à un (1).
- 2.- Sont appelés aux fonctions d'administrateur:
  - a) Madame Geneviève Blauen-Arendt, administrateur de sociétés, née le 28 septembre 1962 à Arlon, Belgique, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, Présidente du conseil d'administration;
  - b) Monsieur Marc Schmit, chef-comptable, né le 13 mai 1959 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg;
  - c) Monsieur Fernand Heim, directeur financier, né le 3 octobre 1952 à Luxembourg, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg.
- 3.- Est appelée aux fonctions de commissaire:  
Madame Nadia Weydert, comptable, demeurant au 21, rue Fany Schumacher, L-3565 Dudelange.
- 4.- La durée des mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2013.
- 5.- Le siège social de la Société est fixé au 12, rue de Keispelt, L-8282 Kehlen.

Dont acte, fait et passé à Junglinster, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparantes, celui-ci a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Prospert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 décembre 2007. Relation GRE/2007/5486. — Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 décembre 2007.

J. Seckler.

Référence de publication: 2007146105/231/221.

(070170133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Night-Club Le Domino Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1229 Luxembourg, 11, rue Bender.

R.C.S. Luxembourg B 107.005.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146301/670/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 juin 2007, réf. LSO-CF05675. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Donato & Alejandro Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1880 Luxembourg, 46, rue Pierre Krier.

R.C.S. Luxembourg B 106.209.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146304/670/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09566. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Future Management Holdings S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 19.936.

Il résulte des décisions prises lors de l'Assemblée Générale Annuelle tenue en date du 12 novembre 2007 que:

- les Administrateurs sortants:

- M. Fouad Mustapha Sultani Makhzoumi, homme d'affaires, avec adresse professionnelle à Al Rashidiyah, Dubai, Emirats Arabes Unis, également président du Conseil d'Administration,

- M. Rami Fouad Sultani Makhzoumi, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Al Rashidiyah, Dubai, Emirats Arabes Unis, également vice-président du Conseil d'Administration,

- M. Saba Kaissar Zreik, conseiller juridique, avec adresse professionnelle à Dora Highway, Cité Dora 3 Bldg, 10<sup>ème</sup> Etage, Jdeidet El Metn, Liban,

- M. Omar Issam Ashur, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à Al Rashidiyah, Dubai, Emirats Arabes Unis,

- le Commissaire aux Comptes sortant, M. Marco Ries, réviseur d'entreprises, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg,

ont été reconduits dans leurs fonctions respectives jusqu'à l'Assemblée Générale Annuelle qui se tiendra en 2013.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007146482/521/25.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02387. - Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170395) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**New Quasar S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2310 Luxembourg, 8, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 91.832.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146305/670/12.

Enregistré à Luxembourg, le 25 juillet 2007, réf. LSO-CG09583. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Benares S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 22.666.

*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 26 novembre 2007*

Monsieur Cornelius Martin Bechtel, administrateur de sociétés, né à Emmerich (Allemagne), le 11 mars 1968, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme président du conseil d'administration.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour BENARES S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146318/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01268. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170380) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Lapo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1637 Luxembourg, 9, rue Goethe.

R.C.S. Luxembourg B 66.535.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 26 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

*Première et unique résolution*

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca (Annexe 1.) de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2007.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Le conseil d'administration

V. Thill / O. Piccinelli

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007146341/43/24.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01710. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Altenrhein S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 75.337.

—  
*Extrait des décisions prises par le conseil d'administration en date du 27 novembre 2007*

Madame Tjitske Strikwerda, née à Oosterend (Pays-Bas), le 6 novembre 1971, demeurant à 9800 Monté-Carlo (Monaco), Résidence du Métropole, a été nommée présidente du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée statutaire de 2009.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour ALTENRHEIN S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146319/29/18.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01266. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170386) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Carraig Investments S.A., Société Anonyme.**

**Capital social: GBP 21.018,00.**

Siège social: L-1130 Luxembourg, 37, rue d'Anvers.  
R.C.S. Luxembourg B 107.747.

—  
*Extrait des résolutions prises par l'Assemblée Générale Annuelle réunie en date du 2 octobre 2007*

1. Les mandats des administrateurs suivants ont été renouvelés jusqu'à l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2006, à savoir:

- M. Georges Gudenburg, demeurant professionnellement au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, administrateur;
- M. Olivier Ferrer, demeurant professionnellement au 69A, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, administrateur;
- M. Ian Buchanan, demeurant professionnellement au 66, Merrion square, IRL - Dublin 2, administrateur A;
- M. Peter Donnelly, demeurant professionnellement au 104, Avoca Park, IRL - County Dublin, administrateur B;
- M. Derek Quinlan, demeurant professionnellement au 6, Shrewsbury Road, IRL Derrymore, Dublin 4, administrateur C;
- M. Michael Bernard, appelé Bernard McNamara, demeurant professionnellement au 22 Ailesbury Road, Ballsbridge, IRL - Dublin 4, administrateur D;
- M. Thomas Dowd, demeurant professionnellement à Ballyowen Lane, Luncan, IRL - Tisrara, County Dublin, administrateur D;
- M. Patrick McKillen, demeurant professionnellement au 15, Hume Street, IRL - Dublin 2, administrateur D;
- Mme Moya Doherty, demeurant professionnellement à Thormanby Road, Howth, IRL - Danes Hollow, Co Dublin, administrateur D;
- M. John Mc Colgan, demeurant professionnellement à Thormanby Road, Howth, IRL - Danes Hollow, Co Dublin, administrateur D.

2. Le mandat de KPMG AUDIT S.à r.l., société à responsabilité limitée dont le siège social est situé au 31, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.590, commissaire aux comptes de la Société, a été renouvelé jusqu'à l'assemblée générale annuelle en relation avec les comptes de l'exercice social prenant fin au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 novembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008000048/280/36.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02270. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070171081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

**Intertravel Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 107.466.

A la suite de la cession en date du 20 novembre 2007 des 680 parts sociales détenues par la société ORLEAN B.V., celles-ci sont dorénavant toutes détenues comme suit :

- 680 parts sociales par la société GLOBALIA TRAVEL B.V., avec siège social à Prins Bernhardplein 200, 1097 JB Amsterdam, Pays-Bas, inscrite auprès du «Commercial Registry Office of Amsterdam», Pays-Bas, sous le numéro 12014253.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

Pour avis sincère et conforme

Pour INTERTRAVEL S.à r.l.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146320/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01599. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170387) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Malleza S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 114.295.

*Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires  
et par le conseil d'administration en date du 24 septembre 2007*

- 1) Monsieur Christophe Fasbender a démissionné de son mandat d'administrateur.
- 2) Monsieur Jean-Christophe Dauphin, administrateur de sociétés, né à Nancy (France), le 20 novembre 1976, demeurant professionnellement à L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, a été nommé comme administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012.
- 3) Madame Adriana De Alcantara a été nommée présidente du conseil d'administration

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour MALLEZA S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146331/29/21.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01606. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170619) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Fédération d'Associations d'Espagnols du Luxembourg, Association sans but lucratif.**

Siège social: L-2168 Luxembourg, 46, rue de Mühlenbach.  
R.C.S. Luxembourg F 3.310.

*Extrait du rapport de la réunion du Conseil d'administration du 2 juillet 2007*

Le siège social de l'association est transféré de L-5751 Frisange, rue Robert Schuman, n ° 28 à L-2168 Luxembourg, rue de Mühlenbach, n ° 46 à compter du 2 juillet 2007.

P.S. Trujillo

Président

Référence de publication: 2007146520/3014/14.

Enregistré à Luxembourg, le 19 juillet 2007, réf. LSO-CG07380. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170219) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Panlogistic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.  
R.C.S. Luxembourg B 87.068.

*Extrait des décisions prises lors de l'assemblée générale des actionnaires en date du 27 novembre 2007*

1. Monsieur André Wilwert a été reconduit dans ses mandats d'administrateur, d'administrateur-délégué et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
2. Monsieur Philippe Toussaint a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
3. Monsieur Eric Magrini a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.
4. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a été reconduite dans son mandat de commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2013.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

Pour extrait sincère et conforme

Pour PANLOGISTIC S.A.

FORTIS INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146332/29/23.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01607. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170622) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Field Point PE I (Luxembourg) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 116.597.

*Extrait des Résolutions de l'Associé du 31 octobre 2007*

L'associé de FIELD POINT PE I (LUXEMBOURG) S.à r.l. (la «Société»), a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Thijs van Ingen, né le 5 décembre 1974 à Tiel, (Pays-Bas), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand Duché de Luxembourg), de ses fonctions de gérant B de la Société, avec effet immédiat.
- de nommer Julien Leclere, né le 28 juin 1977 à Virton (Belgique), demeurant professionnellement au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) aux fonctions de gérant B de la Société avec effet immédiat, et ce pour une durée illimitée.

Luxembourg, le 28 novembre 2007.

E. Gottardi.

Référence de publication: 2007146333/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01489. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170692) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Pâtisserie Kill, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4131 Esch-sur-Alzette, 10, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 19.852.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146419/6225/12.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03675. - Reçu 91 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Shell Flower Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

**Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 132.094.

—  
*Extrait du contrat de cession de parts de la Société daté du 27 novembre 2007*

En vertu de l'acte de transfert de parts daté du 27 novembre 2007, LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A., ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, a cédé la totalité des parts sociales qu'elle détient dans la Société, soit cent parts sociales d'une valeur nominale de EUR 125,- chacune représentant l'intégralité du capital social, à Simon Hillcox, né le 3 juin 1964, à Solihull (Royaume-Uni), résidant à Upper Shalford, Square Drive, Haslemere, Surrey GU27 3LW, Royaume-Uni.

Luxembourg, le 27 novembre 2007.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Référence de publication: 2007146337/710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL01864. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170653) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Halcors S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 105.500,00.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R.C.S. Luxembourg B 125.130.

—  
Il résulte de la décision prise par le Conseil de Gérance en date du 26 octobre 2007, que le Conseil de Gérance a pris, à l'unanimité des voix, l'unique décision suivante:

prendre acte de et d'accepter la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca de sa fonction de Gérant de la société. Le Conseil de Gérance décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée, Monsieur Vincent Thill, employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 octobre 2007.

Le conseil de gérance

O. Conrard / V. Thill

Gérant / Gérant

Référence de publication: 2007146339/43/23.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02580. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**C.I.D. Cosmetics International Distribution S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 69.945.

—  
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146422/1303/12.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02358. - Reçu 44 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**NGH Licence Worldwide S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 133.830.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 26 octobre 2007*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 octobre 2007, que:

Les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, ont nommé Monsieur Roland Ghesquière, Administrateur de société, né le 14 juillet 1947 à Comines, France, demeurant au 20, rue de la mairie, Loudun (86200), France, à la fonction d'administrateur-délégué de la Société, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012, avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature, suivant l'article 11 des statuts de la Société, et ont décidé d'élire ce dernier en tant que Président du Conseil d'administration.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 octobre 2007.  
NGH LICENCE WORLDWIDE S.A.  
R. Ghesquière  
Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007146343/5710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07671. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Edi Concept International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 73.458.

—  
*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 8 novembre 2007*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 8 novembre 2007, que:

Les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, ont nommé Monsieur Guy Debeaupuis, Gérant de société, né le 28 mai 1953 à Epernay (France), demeurant au 22, avenue des Courses, B-1050 Ixelles, à la fonction de délégué à la gestion journalière, avec pouvoir d'engager la Société en toutes circonstances par sa seule signature.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 novembre 2007.  
EDI CONCEPT INTERNATIONAL S.A.  
Signatures

Référence de publication: 2007146344/5710/19.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07683. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170529) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**NATLAU Luxembourg S.A., Société Anonyme Soparfi,  
(anc. Kimber Holding S.A.).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.  
R.C.S. Luxembourg B 92.326.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2007146449/677/13.

Enregistré à Luxembourg, le 12 décembre 2007, réf. LSO-CL03213. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**VB Participations S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 96.133.

*Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 5 novembre 2007*

Il résulte du procès-verbal de la réunion du Conseil d'administration du 5 novembre 2007, que:

Les membres du Conseil d'administration, délibérant valablement, ont décidé de nommer Monsieur François Georges, expert-comptable, né le 20 mars 1967 à Luxembourg, demeurant professionnellement au 30, Grand-Rue, L-1660 Luxembourg, à la fonction d'administrateur-délégué, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2012, avec pouvoir d'engager la Société par sa seule signature, et ont décidé d'élire ce dernier en tant que Président du Conseil d'administration.

Pour extrait conforme, délivré sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations

Luxembourg, le 5 novembre 2007.

VB PARTICIPATIONS S.A.

F. Georges

Administrateur-délégué

Référence de publication: 2007146345/5710/22.

Enregistré à Luxembourg, le 28 novembre 2007, réf. LSO-CK07666. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070170524) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Saes Getters International Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.  
R.C.S. Luxembourg B 55.526.

Il résulte de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est tenue à Luxembourg, en date du 30 octobre 2007, que le Conseil d'Administration a pris, à l'unanimité des voix, l'unique résolution suivante:

Le Conseil d'Administration prend acte de, et accepte la démission présentée par Monsieur Mirko La Rocca (Annexe 3.) de sa fonction d'Administrateur de la société. Le Conseil d'Administration décide de coopter en son sein, et ce avec effet immédiat, Monsieur Vincent Thill employé privé, demeurant 12, avenue de la Liberté, L-1930 Luxembourg, en remplacement de Monsieur Mirko La Rocca, démissionnaire. L'Administrateur coopté termine le mandat de son prédécesseur qui expirera à l'assemblée générale de l'an 2011.

En conformité avec la loi, l'Assemblée Générale des Actionnaires procédera, lors de sa prochaine réunion, à la nomination définitive.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 novembre 2007.

D. Murari / S. Desiderio

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2007146348/43/22.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01709. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070170449) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Peiperleck S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.  
R.C.S. Luxembourg B 47.642.

*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue à Luxembourg le 23 novembre 2007 à 16.30 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion,

2. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant que Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007146349/1084/24.

Enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2007, réf. LSO-CK08803. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170438) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

### **CB Diagnostics Luxembourg, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1246 Luxembourg, 4, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 122.409.

#### EXTRAIT

I. En date du 19 juillet 2007, ont eu lieu les transferts de parts sociales suivants:

- FOURTH CINVEN FUND (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

2.283 parts sociales de classe A, 2.283 parts sociales de classe B, 2.283 parts sociales de classe C, 2.283 parts sociales de classe D, 2.283 parts sociales de classe E, 2.283 parts sociales de classe F, 2.283 parts sociales de classe G, 2.283 parts sociales de classe H, 2.283 parts sociales de classe I, 2.283 parts sociales de classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

2.384 parts sociales de classe A, 2.384 parts sociales de classe B, 2.384 parts sociales de classe C, 2.384 parts sociales de classe D, 2.384 parts sociales de classe E, 2.384 parts sociales de classe F, 2.384 parts sociales de classe G, 2.384 parts sociales de classe H, 2.384 parts sociales de classe I, 2.384 parts sociales de classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 4) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

2.256 parts sociales de classe A, 2.256 parts sociales de classe B, 2.256 parts sociales de classe C, 2.256 parts sociales de classe D, 2.256 parts sociales de classe E, 2.256 parts sociales de classe F, 2.256 parts sociales de classe G, 2.256 parts sociales de classe H, 2.256 parts sociales de classe I, 2.256 parts sociales de classe J

- FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

1.269 parts sociales de classe A, 1.269 parts sociales de classe B, 1.269 parts sociales de classe C, 1.269 parts sociales de classe D, 1.269 parts sociales de classe E, 1.269 parts sociales de classe F, 1.269 parts sociales de classe G, 1.269 parts sociales de classe H, 1.269 parts sociales de classe I, 1.269 parts sociales de classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 3 VCOC) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

2.362 parts sociales de classe A, 2.362 parts sociales de classe B, 2.362 parts sociales de classe C, 2.362 parts sociales de classe D, 2.362 parts sociales de classe E, 2.362 parts sociales de classe F, 2.362 parts sociales de classe G, 2.362 parts sociales de classe H, 2.362 parts sociales de classe I, 2.362 parts sociales de classe J

- FOURTH CINVEN FUND CO-INVESTMENT PARTNERSHIP a transféré à FOURTH CINVEN ( MACIF) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

105 parts sociales de classe A, 105 parts sociales de classe B, 105 parts sociales de classe C, 105 parts sociales de classe D, 105 parts sociales de classe E, 105 parts sociales de classe F, 105 parts sociales de classe G, 105 parts sociales de classe H, 105 parts sociales de classe I, 105 parts sociales de classe J

II En date du 23 juillet 2007, ont eu lieu les transferts de parts sociales suivants:

- FOURTH CINVEN FUND (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à

- M. Magnus Lundberg demeurant à Slanvägen 15, 756 55 Uppsala, Suède, le nombre de parts sociales suivant:

111.821 parts sociales de la classe A, 111.821 parts sociales de la classe B, 111.821 parts sociales de la classe C, 111.821 parts sociales de la classe D, 111.821 parts sociales de la classe E, 111.821 parts sociales de la classe F, 111.821 parts sociales de la classe G, 111.821 parts sociales de la classe H, 111.821 parts sociales de la classe I, 111.821 parts sociales de la classe J

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT LIMITED le nombre de parts sociales suivant:  
1 part sociale de la classe A
- FOURTH CINVEN FUND (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à
- M. Magnus Lundberg le nombre de parts sociales suivant:  
62.340 parts sociales de la classe A, 62.340 parts sociales de la classe B, 62.340 parts sociales de la classe C, 62.340 parts sociales de la classe D, 62.340 parts sociales de la classe E, 62.340 parts sociales de la classe F, 62.340 parts sociales de la classe G, 62.340 parts sociales de la classe H, 62.340 parts sociales de la classe I, 62.340 parts sociales de la classe J
- M. Anders Lundmark demeurant Nasvägen 18, 192 71 Sollentuna, Suède, le nombre de parts sociales suivant:  
54.333 parts sociales de la classe A, 54.333 parts sociales de la classe B, 54.333 parts sociales de la classe C, 54.333 parts sociales de la classe D, 54.333 parts sociales de la classe E, 54.333 parts sociales de la classe F, 54.333 parts sociales de la classe G, 54.333 parts sociales de la classe H, 54.333 parts sociales de la classe I, 54.333 parts sociales de la classe J
- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED le nombre de parts sociales suivant:  
1 part sociale de la classe A
- FOURTH CINVEN FUND (NO 4) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à
- M. Stefan Eschbach demeurant Im Grossacker 27, 79252 Stegen, Allemagne, le nombre de parts sociales suivant:  
9.657 parts sociales de la classe A, 9.657 parts sociales de la classe B, 9.657 parts sociales de la classe C, 9.657 parts sociales de la classe D, 9.657 parts sociales de la classe E, 9.657 parts sociales de la classe F, 9.657 parts sociales de la classe G, 9.657 parts sociales de la classe H, 9.657 parts sociales de la classe I, 9.657 parts sociales de la classe J
- M. Michael Land demeurant 6515 Hidden Lake Circle, Richland, Michigan 49083, Etats-Unis, le nombre de parts sociales suivant:  
71.991 parts sociales de la classe A, 71.991 parts sociales de la classe B, 71.991 parts sociales de la classe C, 71.991 parts sociales de la classe D, 71.991 parts sociales de la classe E, 71.991 parts sociales de la classe F, 71.991 parts sociales de la classe G, 71.991 parts sociales de la classe H, 71.991 parts sociales de la classe I, 71.991 parts sociales de la classe J
- M. Santiago Pulido demeurant à Passeig Crisantem n° 5 Sant Cugat-Valldoreix, 08197 Barcelona, Espagne, le nombre de parts sociales suivant:  
28.747 parts sociales de la classe A, 28.747 parts sociales de la classe B, 28.747 parts sociales de la classe C, 28.747 parts sociales de la classe D, 28.747 parts sociales de la classe E, 28.747 parts sociales de la classe F, 28.747 parts sociales de la classe G, 28.747 parts sociales de la classe I, 28.747 parts sociales de la classe J
- FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à
- M. Santiago Pulido le nombre de parts sociales suivant:  
34.022 parts sociales de la classe A, 34.022 parts sociales de la classe B, 34.022 parts sociales de la classe C, 34.022 parts sociales de la classe D, 34.022 parts sociales de la classe E, 34.022 parts sociales de la classe F, 34.022 parts sociales de la classe G, 34.022 parts sociales de la classe H, 34.022 parts sociales de la classe I, 34.022 parts sociales de la classe J
- M. Patrick De Lobel demeurant Pontembeek 13, 1547 Bever, Belgique, le nombre de parts sociales suivant:  
28.085 parts sociales de la classe A, 28.085 parts sociales de la classe B, 28.085 parts sociales de la classe C, 28.085 parts sociales de la classe D, 28.085 parts sociales de la classe E, 28.085 parts sociales de la classe F, 28.085 parts sociales de la classe G, 28.085 parts sociales de la classe H, 28.085 parts sociales de la classe I, 28.085 parts sociales de la classe J
- FOURTH CINVEN FUND (NO 3 VCOC) LIMITED PARTNERSHIP a transféré à
- M. Anders Lundmark le nombre de parts sociales suivant:  
14.779 parts sociales de la classe A, 14.779 parts sociales de la classe B, 14.779 parts sociales de la classe C, 14.779 parts sociales de la classe D, 14.779 parts sociales de la classe E, 14.779 parts sociales de la classe F, 14.779 parts sociales de la classe G, 14.779 parts sociales de la classe H, 14.779 parts sociales de la classe I, 14.779 parts sociales de la classe J
- M. Peter Silwerbrand demeurant Näsby allé 57 a, 183 55 Täby, Suède, le nombre de parts sociales suivant:  
36.715 parts sociales de la classe A, 36.715 parts sociales de la classe B, 36.715 parts sociales de la classe C, 36.715 parts sociales de la classe D, 36.715 parts sociales de la classe E, 36.715 parts sociales de la classe F, 36.715 parts sociales de la classe G, 36.715 parts sociales de la classe H, 36.715 parts sociales de la classe I, 36.715 parts sociales de la classe J
- M. Hakan Englund demeurant Börjegatan 43B, 752 29 Uppsala, Suède, le nombre de parts sociales suivant:  
38.155 parts sociales de la classe A, 38.155 parts sociales de la classe B, 38.155 parts sociales de la classe C, 38.155 parts sociales de la classe D, 38.155 parts sociales de la classe E, 38.155 parts sociales de la classe F, 38.155 parts sociales de la classe G, 38.155 parts sociales de la classe H, 38.155 parts sociales de la classe I, 38.155 parts sociales de la classe J

de la classe G, 38.155 parts sociales de la classe H, 38.155 parts sociales de la classe I, 38.155 parts sociales de la classe J

- M. Stefan Eschbach demeurant Im Grossacker 27, 79252 Stegen, Allemagne, le nombre de parts sociales suivant:

26.028 parts sociales de la classe A, 26.028 parts sociales de la classe B, 26.028 parts sociales de la classe C, 26.028 parts sociales de la classe D, 26.028 parts sociales de la classe E, 26.028 parts sociales de la classe F, 26.028 parts sociales de la classe G, 26.028 parts sociales de la classe H, 26.028 parts sociales de la classe I, 26.028 parts sociales de la classe J

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED PARTNERSHIP le nombre de parts sociales suivant:

1 part sociale de la classe A

- FOURTH CINVEN FUND CO-INVESTMENT PARTNERSHIP a transféré à M. Patrick De Lobel le nombre de parts sociales suivant:

5.166 parts sociales de la classe A, 5.166 parts sociales de la classe B, 5.166 parts sociales de la classe C, 5.166 parts sociales de la classe D, 5.166 parts sociales de la classe E, 5.166 parts sociales de la classe F, 5.166 parts sociales de la classe G, 5.166 parts sociales de la classe H, 5.166 parts sociales de la classe I, 5.166 parts sociales de la classe J

III. En conclusion de ce qui précède, les parts sociales de la société sont détenues comme suit:

- FOURTH CINVEN (MACIF) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

10.659 parts sociales de la classe A, 10.659 parts sociales de la classe B, 10.659 parts sociales de la classe C, 10.659 parts sociales de la classe D, 10.659 parts sociales de la classe E, 10.659 parts sociales de la classe F, 10.659 parts sociales de la classe G, 10.659 parts sociales de la classe H, 10.659 parts sociales de la classe I, 10.659 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 1) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

858.726 parts sociales de la classe A, 858.727 parts sociales de la classe B, 858.727 parts sociales de la classe C, 858.727 parts sociales de la classe D, 858.727 parts sociales de la classe E, 858.727 parts sociales de la classe F, 858.727 parts sociales de la classe G, 858.727 parts sociales de la classe H, 858.727 parts sociales de la classe I, 858.727 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 2) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

895.998 parts sociales de la classe A, 895.999 parts sociales de la classe B, 895.999 parts sociales de la classe C, 895.999 parts sociales de la classe D, 895.999 parts sociales de la classe E, 895.999 parts sociales de la classe F, 895.999 parts sociales de la classe G, 895.999 parts sociales de la classe H, 895.999 parts sociales de la classe I, 895.999 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 4) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

847.789 parts sociales de la classe A, 847.789 parts sociales de la classe B, 847.789 parts sociales de la classe C, 847.789 parts sociales de la classe D, 847.789 parts sociales de la classe E, 847.789 parts sociales de la classe F, 847.789 parts sociales de la classe G, 847.789 parts sociales de la classe H, 847.789 parts sociales de la classe I, 847.789 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND (UBTI) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

476.958 parts sociales de la classe A, 476.958 parts sociales de la classe B, 476.958 parts sociales de la classe C, 476.958 parts sociales de la classe D, 476.958 parts sociales de la classe E, 476.958 parts sociales de la classe F, 476.958 parts sociales de la classe G, 476.958 parts sociales de la classe H, 476.958 parts sociales de la classe I, 476.958 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND (NO 3 VCOC) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

888.349 parts sociales de la classe A, 888.350 parts sociales de la classe B, 888.350 parts sociales de la classe C, 888.350 parts sociales de la classe D, 888.350 parts sociales de la classe E, 888.350 parts sociales de la classe F, 888.350 parts sociales de la classe G, 888.350 parts sociales de la classe H, 888.350 parts sociales de la classe I, 888.350 parts sociales de la classe J

- FOURTH CINVEN FUND CO-INVESTMENT PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

39.679 parts sociales de la classe A, 39.679 parts sociales de la classe B, 39.679 parts sociales de la classe C, 39.679 parts sociales de la classe D, 39.679 parts sociales de la classe E, 39.679 parts sociales de la classe F, 39.679 parts sociales de la classe G, 39.679 parts sociales de la classe H, 39.679 parts sociales de la classe I, 39.679 parts sociales de la classe J

- M. Magnus Lundberg détient le nombre de parts sociales suivant:

174.161 parts sociales de la classe A, 174.161 parts sociales de la classe B, 174.161 parts sociales de la classe C, 174.161 parts sociales de la classe D, 174.161 parts sociales de la classe E, 174.161 parts sociales de la classe F, 174.161 parts sociales de la classe G, 174.161 parts sociales de la classe H, 174.161 parts sociales de la classe I, 174.161 parts sociales de la classe J

- M. Anders Lundmark détient le nombre de parts sociales suivant:

69.112 parts sociales de la classe A, 69.112 parts sociales de la classe B, 69.112 parts sociales de la classe C, 69.112 parts sociales de la classe D, 69.112 parts sociales de la classe E, 69.112 parts sociales de la classe F, 69.112 parts sociales de la classe G, 69.112 parts sociales de la classe H, 69.112 parts sociales de la classe I, 69.112 parts sociales de la classe J

de la classe G, 69.112 parts sociales de la classe H, 69.112 parts sociales de la classe I, 69.112 parts sociales de la classe J

- M. Peter Silberbrand détient le nombre de parts sociales suivant:

36.715 parts sociales de la classe A, 36.715 parts sociales de la classe B, 36.715 parts sociales de la classe C, 36.715 parts sociales de la classe D, 36.715 parts sociales de la classe E, 36.715 parts sociales de la classe F, 36.715 parts sociales de la classe G, 36.715 parts sociales de la classe H, 36.715 parts sociales de la classe I, 36.715 parts sociales de la classe J

- M. Hakan Englund détient le nombre de parts sociales suivant:

38.155 parts sociales de la classe A, 38.155 parts sociales de la classe B, 38.155 parts sociales de la classe C, 38.155 parts sociales de la classe D, 38.155 parts sociales de la classe E, 38.155 parts sociales de la classe F, 38.155 parts sociales de la classe G, 38.155 parts sociales de la classe H, 38.155 parts sociales de la classe I, 38.155 parts sociales de la classe J

- M. Stefan Eschbach détient le nombre de parts sociales suivant:

35.685 parts sociales de la classe A, 35.685 parts sociales de la classe B, 35.685 parts sociales de la classe C, 35.685 parts sociales de la classe D, 35.685 parts sociales de la classe E, 35.685 parts sociales de la classe F, 35.685 parts sociales de la classe G, 35.685 parts sociales de la classe H, 35.685 parts sociales de la classe I, 35.685 parts sociales de la classe J

- M. Michael Land détient le nombre de parts sociales suivant:

71.991 parts sociales de la classe A, 71.991 parts sociales de la classe B, 71.991 parts sociales de la classe C, 71.991 parts sociales de la classe D, 71.991 parts sociales de la classe E, 71.991 parts sociales de la classe F, 71.991 parts sociales de la classe G, 71.991 parts sociales de la classe H, 71.991 parts sociales de la classe I, 71.991 parts sociales de la classe J

- M. Santiago Pulido détient le nombre de parts sociales suivant:

62.769 parts sociales de la classe A, 62.769 parts sociales de la classe B, 62.769 parts sociales de la classe C, 62.769 parts sociales de la classe D, 62.769 parts sociales de la classe E, 62.769 parts sociales de la classe F, 62.769 parts sociales de la classe G, 62.769 parts sociales de la classe H, 62.769 parts sociales de la classe I, 62.769 parts sociales de la classe J

- M. Patrick de Lobel détient le nombre de parts sociales suivant:

33.251 parts sociales de la classe A, 33.251 parts sociales de la classe B, 33.251 parts sociales de la classe C, 33.251 parts sociales de la classe D, 33.251 parts sociales de la classe E, 33.251 parts sociales de la classe F, 33.251 parts sociales de la classe G, 33.251 parts sociales de la classe H, 33.251 parts sociales de la classe I, 33.251 parts sociales de la classe J

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT LIMITED détient le nombre de parts sociales suivant:

1 part sociale de la classe A

- CINVEN CAPITAL MANAGEMENT (IV) LIMITED PARTNERSHIP détient le nombre de parts sociales suivant:

1 part sociale de la classe A

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2007.

*Pour la Société*

Signature

Référence de publication: 2008000016/260/202.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02293. - Reçu 24 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(070170806) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 décembre 2007.

**Superlift Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 8.350.000,00.**

Siège social: L-2440 Luxembourg, 59, rue de Rollingergrund.

R.C.S. Luxembourg B 122.459.

—  
EXTRAIT

L'associé de la Société KKR PEI SICAR, S.à r.l.

Numéro d'immatriculation: B 116 195

a changé son adresse à

59, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*SUPERLIFT HOLDING S.à r.l.*

Dr. W. Zettel

Gérant

Référence de publication: 2007146355/7441/19.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2007, réf. LSO-CK06054. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070170195) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Charterhouse Inuit (New LuxCo) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 1.800.000,00.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 128.295.

—  
*Résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 14 novembre 2007*

L'associé unique a accepté la démission de CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED de son poste de gérant de la Société avec effet au 14 novembre 2007.

En conséquence de ce qui précède, le gérant unique de la Société, à compter du 14 novembre 2007, est:

- M. Christophe Gammal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

CHARTERHOUSE INUIT (NEW LUXCO) S.A.R.L.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2007146359/5499/20.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02976. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070170145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Electricité Jean SCHEER et Ass., s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9405 Vianden, 2C, rue Théodore Bassing.

R.C.S. Luxembourg B 96.173.

—  
Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

Pour ordre

EUROPE FIDUCIAIRE (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

Référence de publication: 2007146460/3560/15.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, réf. LSO-CL01685. - Reçu 22 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070170335) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

---

**Charterhouse Inuit (LuxCo 2) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 125.994.

—  
*Résolutions prises par l'associé unique de la société en date du 14 novembre 2007*

L'associé unique a accepté la démission de CHARTERHOUSE CORPORATE DIRECTORS LIMITED de son poste de gérant de la Société avec effet au 14 novembre 2007.

En conséquence de ce qui précède, le gérant unique de la Société, à compter du 14 novembre 2007, est:

- M. Christophe Gammal.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait  
 CHARTERHOUSE INUIT (LuxCo 2) S.à r.l.  
 Signature  
 Un mandataire

Référence de publication: 2007146360/5499/19.

Enregistré à Luxembourg, le 11 décembre 2007, réf. LSO-CL02979. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170140) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**R. Dupont & Cie, Société en Commandite simple.**

Siège social: L-4740 Pétange, 5, rue Prince Jean.

R.C.S. Luxembourg B 122.153.

—  
*Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de R. DUPONT & Cie  
 tenue au siège social le 12 octobre à 11.00 heures*

*Résolutions*

1. L'Assemblée approuve le transfert du siège social du Zoning Industriel à L-8287 Kehlen, au 5, rue Prince Jean à L-4740 Pétange.

Toutes les résolutions sont prises à l'unanimité des voix.

Tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la séance est levée à 12.00 heures après signature du présent procès-verbal par les membres du bureau.

S. Leurquin / G. Lusatti / R. Dupont  
 Secrétaire / Scrutateur / Président

Référence de publication: 2007146366/1656/19.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, réf. LSO-CL02054. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170269) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Borsalino Finance S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1510 Luxembourg, 38, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 55.368.

—  
*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 24 octobre 2007*

*Résolutions*

L'Assemblée décide de transférer le siège social de la société à l'adresse suivante:

- 38, avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BORSALINO FINANCE S.à.r.l.  
 Signatures

Référence de publication: 2007146515/2192/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, réf. LSO-CL01223. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170431) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Immobilière Azur S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 58.092.

—  
*Extrait sincère et conforme du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire  
 tenue à Luxembourg le 23 novembre 2007 à 13.20 heures*

Il résulte dudit procès-verbal que:

1. La démission de ProServices MANAGEMENT S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.263 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

2. La démission de LUXROYAL MANAGEMENT S.A., R.C.S. Luxembourg B 57.636 avec siège social au 47, boulevard Royal L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

3. La démission de UTILITY CORPORATE SERVICES S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 105.264 avec siège social au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la Société est acceptée avec effet à partir de la date de la réunion.

4. La nomination de Matthijs Bogers, né à Amsterdam, Pays-Bas, le 24 novembre 1966, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

5. La nomination de Stéphane Hepineuze, né à Dieppe, France, le 18 juillet 1977, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celui-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

6. La nomination de Ana Dias, née à Rio de Moinhos, Penafiel, Portugal, le 12 juillet 1968, avec l'adresse professionnelle au 47, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, en tant qu'Administrateur de la société est acceptée à la date de la réunion, celle-ci terminant le mandat de son prédécesseur.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 novembre 2007.

AMICORP LUXEMBOURG S.A.

Mandataire

M. Bogers

Administrateur

Référence de publication: 2007146401/1084/34.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02301. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170294) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Diag Finance S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 46.274.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2007146441/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, réf. LSO-CK07155. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.

**Ironlux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons Malades.

R.C.S. Luxembourg B 107.162.

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue extraordinairement le 29 novembre 2007 que:

- Mme Annie Swetenham, corporate manager, avec adresse professionnelle au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, a été nommée à la fonction d'administrateur en remplacement de M. Gérard Muller, démissionnaire.

Son mandat arrivera à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2010.

Pour extrait conforme

SG AUDIT S.à r.l.

Signature

Référence de publication: 2007146480/521/17.

Enregistré à Luxembourg, le 10 décembre 2007, réf. LSO-CL02389. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070170398) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 décembre 2007.